



Challenge annuel des Randonneurs Cyclos de l'Anjou

- Ce challenge est créé afin de provoquer une émulation parmi les cyclos possédant une licence FFVélo au sein de notre club « les Randonneurs Cyclos de l'Anjou ».
- Ne seront prises en compte que les randonnées, organisées en France par la FFVélo ou à l'étranger par une fédération similaire, auxquelles chaque licencié RCA pourrait participer s'il le souhaitait :
 - parcours du dimanche matin, des jours fériés et du mercredi organisés par le club RC Anjou
 - toutes les organisations ponctuelles par les RC Anjou ainsi que leurs deux randonnées permanentes : « le tour de l'Anjou » et « les Rayons Cyclotouristes Angevins ».
 - randonnée ou brevet à date fixe organisée par un autre club (BRM, Audax ... etc).
 - randonnée permanente (Flèches de France, Diagonales, Rayons, Relais, Mer-Montagne, Brevets Montagnards ... etc).
 - Dodécaudax.
 - voyage itinérant.
 - semaine fédérale ou internationale de cyclotourisme.
 - concentration cyclotouriste.
- Chaque année le challenge commencera le 1er novembre et se terminera le 31 octobre suivant, afin d'être terminé à chaque Assemblée Générale du club.
- Les participants aux parcours du dimanche matin seront dispensés de déclaration, car ce recensement (à envoyer à odile.nicolas92@gmail.com) sera fait par l'animateur membre du C.A. ou un autre cyclo présent.
- Le recensement du mercredi sera fait par un volontaire présent et la liste envoyée également à odile.nicolas92@gmail.com
- A la fin de chaque mois le participant à une ou plusieurs organisations extérieures enverra un simple message à l'adresse suivante : odile.nicolas92@gmail.com en indiquant le nom, la date, le lieu et le kilométrage de la randonnée effectuée.
- En cas de randonnée effectuée en groupe ou à tandem, chaque cyclo sera compté individuellement.
- Chaque kilomètre parcouru comptera pour un point.
- Le club n'exercera aucun contrôle sur la réalisation des randonnées déclarées. Tricher n'aurait vraiment aucun sens.